

Vous souhaitez intégrer l'ESAAA en cours de cursus
(à partir de la 2ème année)

Commission d'équivalence

Mardi 27 ou mercredi 28 mars 2018

La commission d'équivalence s'adresse aux étudiants Français et étrangers déjà inscrits dans un cursus de l'enseignement supérieur artistique. Pour les candidats étrangers le test de compréhension du français **niveau B2** est obligatoire.

La fiche d'inscription ci-dessous doit être remise au secrétariat pédagogique, accompagnée des documents demandés ainsi que de son règlement (40€) **mercredi 14 mars 2018 dernier délai.**

Documents demandés pour tous les candidats, français et étrangers

- Fiche d'inscription
- Adresse email valide et dactylographiée
- Dossier pédagogique (diplômes, crédits, évaluations)
- Dossier artistique
- Photo d'identité
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Un chèque de 40€ à l'ordre du Trésor Public
- Pour les candidats français, le certificat de la journée d'appel

En supplément pour les candidats étrangers :

- Un test de compréhension du français niveau B2
- La photocopie lisible du ou des diplômes dans la langue d'origine ainsi
- la traduction du ou des diplômes effectuée par un traducteur assermenté ou par les autorités officielles du pays d'origine

**Fiche d'inscription à la commission d'équivalence
(entrée en cours de cursus)
Mardi 27 ou mercredi 28 mars 2018**

Nom : Prénom :
Né(e) le : A :
Sexe : Masculin Féminin
Nationalité : Française Autre :
Téléphone Courriel :
Adresse
Code postal : Ville :

Niveau universitaire actuel :

Nom de l'établissement actuellement fréquenté :

Autres cas (situation professionnelle, etc...) :

Diplômes obtenus :

TCF pour les étudiants venant hors communauté européenne :

Souhaitez-vous intégrer le cycle long option art (DNAP, DNSEP) :

Souhaitez-vous intégrer le cycle long option design & espace (DNAP, DNSEP) :

Certifié exact le

Signature du candidat

Enquête : comment avez-vous connu notre école ?

Site Internet CIO Salon Presse Forum
 Autres.....

Veillez joindre à votre demande 1 chèque de 40 € à l'ordre du « Trésor Public » pour le droit d'inscription.

Les dossiers doivent être remis à l'ESAAA mercredi 14 mars 2018 dernier délai